

La corruption en milieu universitaire au Congo : cas de l'École Normale Supérieure (ENS)

Jean Bruno BAYETTE*

Chris Poppel LOUYINDOULA BANGANA YIYA**

Résumé

Cet article se penche sur l'émergence d'une nouvelle pratique dans le mode de (re) production de l'enseignement supérieur congolais : la corruption en milieu universitaire. Différentes méthodes ont été mobilisées pour réaliser le travail de terrain : entretiens semi-directifs, observations participantes et dépouillement des données documentaires à visée qualitative. Après avoir questionné la définition que donnent les enseignants et les étudiants de la corruption, cette étude tente de répondre à la question suivante : à quoi fait appel la corruption et les opinions de l'ensemble des acteurs que constitue l'université ? les discours et les opinions sur la corruption sont fonction du sexe, du statut et des stratégies développées dans le système par l'ensemble des individus enquêtés. Il convient de souligner qu'enseignants, personnel administratif et étudiants sont réceptifs aux discours critiques du système universitaire congolais. Les opinions et le discours sur la corruption trouvent une résonance en ces individus dotés de dispositions sociétales universitaires et économiques particulières.

Mots-clés

Corruption, Milieu universitaire, École Normale Supérieure, Harcèlement sexuel, Vente et achat des notes.

Abstract

This article examines the occurrence of a new practice in the mode of (re) production of Congolese higher educational system ; that of corruption in the academic area. Different methods have been used to

* Maître-Assistant en sociologie, Université Marien Ngouabi.

E-mail : jeanbruno.bayette@umng.cg

** Assistant, Université Marien Ngouabi, E-mail : chris.louyindoula@umng.cg

carry out the fieldwork : semi-structured interviews, participatory observation and analysis of documentary data for qualitative purposes. After having examined the definition of corruption given by teachers and students, this study focuses on the following question: what is the purpose of corruption and what are the opinions of all the actors who constitute the university ? We should mention that the discourses and opinions on corruption depend on gender, social status and the strategies developed in the system by all of the individuals surveyed. It should be emphasized that teachers, administrative staff and students are receptive to critical opinions on the Congolese university system. Finally, opinions and discourses on corruption have significant influence on individuals with special social, university and economic predispositions.

Keywords

Corruption, Academic environment, Teacher Training College, Sexual harassment, Sale and purchase of school marks.

Introduction

La corruption est « une utilisation systématique d'une charge publique pour un avantage privé, qui a un impact significatif sur la disponibilité et la qualité des biens et services éducatifs et, en conséquence, sur l'accès, la qualité ou l'équité de l'éducation » (J. Hallak et M. Poisson, 2002, p. 29). Il s'agit d'une pratique qui touche tous les pays du monde dans différents secteurs d'activités. Selon les pays et les secteurs d'activités, l'amplitude de la corruption varie. À ce sujet, l'organisation non gouvernementale Transparency International¹ publie chaque année un classement des pays par rapport à l'indice de perception de la corruption (IPC). Depuis plusieurs années, la République du Congo figure toujours parmi les derniers du classement. À titre illustratif, il est 161^e/180 en 2017, 159^e/176 en 2016 et 146^e/167 en 2015. Loin de s'arrêter dans le domaine de la politique et de l'économie, la pratique de la corruption est omniprésente même dans les sphères éducatives sous diverses formes. En effet, « la fraude aux examens menace sérieusement l'intégrité et la fiabilité des modes de certification de l'enseignement supérieur en induisant le scepticisme sur la validité des

¹ <https://www.transparency.org/cpi> (22/01/2019 à 14 h 19)

résultats et soupçon sur la réalité des compétences ... » (J. Hallak et M. Poisson, 2009, p. 6).

Le gouvernement congolais a pris un certain nombre de mesures avec la création de la Commission nationale de lutte contre la corruption en 2004, l'Observatoire anti-corruption en 2007 et la Haute autorité de lutte contre la corruption en 2018, pour lutter contre la pratique de la corruption. Bien que cette pratique soit combattue et réprimée par les autorités administratives, les résultats se font attendre surtout au niveau de la petite corruption où elle semble devenir une norme acceptée par une grande frange de la population (S. Tetchiada, 2004 ; F. Djateng, 2012). La corruption qui n'épargne pas l'enseignement supérieur touche l'université Marien Ngouabi, seule université publique du pays où certains étudiants, enseignants et personnel administratif s'adonnent à la pratique de corruption en toute impunité. L'amélioration de la qualité de l'éducation passe aussi par une meilleure compréhension de la pratique de la corruption, notamment celle qui existe entre les étudiants et le personnel de l'École Normale Supérieure (ENS) de l'université Marien Ngouabi.

L'École Normale Supérieure a été choisie comme champs d'investigation grâce à son impact social au vu de ses missions traditionnelles qui, pour l'essentiel, portent sur la formation des enseignants du secondaire et des personnels d'encadrement et de supervision pédagogiques des cycles primaire et secondaire de l'enseignement général. La pratique de la corruption en ce haut lieu de formation pourrait avoir des conséquences graves sur tout le système éducatif.

Afin de mieux cerner, voire même de traiter efficacement ce « cancer » qui range lentement mais sûrement le système éducatif congolais, une réflexion profonde s'impose à travers les interrogations suivantes : que représente le concept de corruption pour les universitaires congolais (étudiants, enseignants et personnel administratif) ? Sous quelles formes se manifeste cette corruption dans le milieu universitaire ? Quelles peuvent être les causes et les conséquences de la pratique de la corruption au sein de l'université ? Quelles mesures sont susceptibles de freiner considérablement l'expansion de cette pratique au sein de l'université Marien Ngouabi ?

En s'inspirant des travaux de la CONAC (2010), J. Hallak et M. Poisson (2009), F. Djateng (2012) et Y. D. Ngassa Nya (2016), qui

portent tous sur divers aspects de la corruption, nous poursuivre cette étude en émettant les hypothèses de travail suivantes : la majorité des universitaires congolais (étudiants, enseignants et personnel administratif) en particulier ceux de l'École Normale Supérieure n'ont qu'une représentation économique du concept de corruption ; la corruption en milieu universitaire se manifeste sous plusieurs formes dont les principales sont : le monnayage des notes, le monnayage du passage en classe supérieure, la divulgation des sujets d'examens, la distribution des cadeaux aux enseignants par les étudiants, le harcèlement sexuel (notes sexuellement transmissibles), les pots-de-vin lors des examens et le trafic d'influence de certains collègues ayant des responsabilités ; les causes et les conséquences de la pratique de la corruption au sein de l'université sont nombreuses, on peut citer respectivement : la cupidité de certains agents de l'université (enseignants et non enseignants), le refus d'échouer lié à certaines pressions sociales, l'impunité générale, le désintéressement des étudiants pour l'effort dans les études, la mise sur le marché des diplômés non qualifiés et la discréditation de l'institution universitaire ; pour freiner l'expansion de la corruption au sein de l'université, il est nécessaire entre autres de : mettre fin à l'impunité générale en faisant respecter scrupuleusement le règlement intérieur de l'université, renforcer les mesures existantes dans le règlement intérieur de l'université et d'organiser des campagnes de sensibilisation ou d'information du règlement intérieur sur les articles qui traitent de la corruption.

Cette étude qui dénonce et révèle au grand jour la pratique de la corruption au sein de l'université Marien Ngouabi a pour objectif général de comprendre la corruption en milieu universitaire à travers l'École Normale Supérieure tout en tirant la sonnette d'alarme sur cette pratique abjecte. De manière spécifique, ce travail vise à évaluer les connaissances des universitaires sur le concept de corruption ; identifier les faits de corruption vécus par les étudiants, les enseignants et le personnel administratif en tant qu'acteurs et/ou victimes ; déterminer les causes et conséquences de la corruption en milieu universitaire et de proposer des moyens viables de lutte contre la corruption en milieu universitaire.

Pour réaliser cette étude, nous avons choisi une approche mixte, c'est-à-dire l'utilisation simultanée d'une approche qualitative et

d'une approche quantitative à travers une analyse documentaire et une enquête de terrain qui a impliqué les étudiants, les enseignants et le personnel administratif de l'École Normale Supérieure (ENS) de l'université Marien Ngouabi. L'approche méthodologique choisie permet de mobiliser aussi bien les avantages du mode quantitatif que ceux du mode qualitatif, cette conduite aide à maîtriser le problème étudié dans toutes ses dimensions. C'est pourquoi ce travail s'articule autour de deux grands points à savoir : la procédure de collecte et d'analyse des données, les résultats et discussion.

1. Procédure de collecte et d'analyse des données

1.1. Analyse documentaire

Une analyse de l'actuel règlement intérieur (R.I) de l'université Marien Ngouabi (2014) a été faite dans le but de collecter des informations sur la corruption. Ce travail a consisté à rechercher dans ce document les dispositions (articles) qui listent, sanctionnent ou dénoncent les faits de corruption, quelles que soient leurs manifestations. Le succès d'une telle entreprise a été obtenu grâce à une grille d'analyse élaborée pour la circonstance.

1.2. Enquête auprès des enseignants et du personnel administratif

La collecte des données auprès des enseignants et du personnel administratif s'est faite en recourant à l'entretien semi-directif, avec un guide d'entretien comme support de collecte d'informations. Ces entretiens ont permis de recueillir des informations sur la corruption à l'École Normale Supérieure, notamment sur sa perception, ses différentes formes, les acteurs impliqués, les causes et les conséquences ainsi que les moyens de lutte contre ce fléau. Les personnes visées par l'enquête ont été abordées à leur lieu de service, et l'ensemble des échanges effectués ont été enregistrés puis retranscrits pour une analyse thématique de contenu.

1.3. Enquête auprès des étudiants

S'agissant des étudiants, nous avons recouru aux questionnaires pour réaliser la collecte des données. Le questionnaire distribué aux étudiants

a tenu compte du genre. Il a été retiré surplace, après remplissage. Les raisons de cette distinction s'inscrivent dans une démarche autre que compréhensive, laquelle a l'avantage de savoir si le harcèlement sexuel à l'École Normale Supérieure et, au-delà, dans l'ensemble des établissements de l'université Marien Ngouabi peut faire des étudiantes des victimes de la corruption, ou au contraire ses instigatrices. Ces deux questionnaires qui portaient sur la pratique de la corruption au sein de l'École Normale Supérieure de l'université Marien Ngouabi ont été dépouillées, analysées avec un logiciel de statistique (SPSS 17) et interprétées afin de tirer un certain nombre de conclusions.

1.4. Population cible et échantillon

Cette étude a été réalisée au sein de l'université Marien Ngouabi et toutes les personnes qui la fréquentent constituent la population cible de notre étude notamment les étudiants, les enseignants et le personnel administratif. En ce qui concerne l'échantillon, seule l'École Normale Supérieure (ENS), l'un des onze établissements de cette institution a été retenu. Nous avons adopté un échantillonnage non probabiliste basé sur le volontariat. Au regard de la sensibilité du sujet traité, seuls dix-huit enseignants, deux agents de la scolarité (personnel administratif) et trois cents trente-cinq étudiants ont accepté sous anonymat d'être interrogés.

Tableau 1 : Récapitulatif de l'échantillon de l'étude

Enquêtés	Nbre de femmes	Nbre d'hommes	Total
Enseignants	2	16	18
Personnel administratif	1	1	2
Étudiants	164	171	335

Source : J. B. Bayette et C. P. Louyindoula Bangana Yiya

2. Résultats de discussion

2.1. Résultats de l'analyse du règlement intérieur de l'université

La lecture des textes juridiques de l'université Marien Ngouabi a permis d'identifier deux formes de corruption : le harcèlement et la divulgation des sujets des épreuves d'examens. Ces manifestations de la corruption

sont mentionnées respectivement par les articles 200 et 205 du régime disciplinaire du règlement intérieur. Celui-ci définit le harcèlement comme le fait de harceler autrui par des agissements répétés ayant pour objectif :

- la dégradation des conditions de travail susceptibles de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ;
- la dégradation de sa santé physique ou morale ou la compromission de sa carrière professionnelle ou encore dans le but avoué d'obtenir des faveurs de nature sexuelle pour soi-même ou pour autrui (Art. 200 du R.I).

L'article 200 est complété par les articles 201 et 202. L'article 201, liste les sanctions encourues par les personnes s'étant rendu coupable d'harcèlement. Il s'agit de sanctions disciplinaires inscriptibles au dossier et des poursuites pénales. L'article 202, quant à lui, propose des mesures de prévention contre le harcèlement. À cet effet, il stipule que l'Université Marien Ngouabi doit veiller à développer une politique de prévention du harcèlement :

- en informant et en sensibilisant tous les agents et usagers sur ce danger ;
- en introduisant cette thématique dans les plans et actions de formation ;
- en assistant les victimes du harcèlement par des interventions appropriées.

L'article 205 dénonce et propose une sanction disciplinaire. Il précise que les sujets des épreuves d'examens semestriels doivent être gardés secrets, leur divulgation constitue une faute grave. Les auteurs présumés de cette divulgation et leurs complices sont entendus par le Conseil d'établissement siégeant en session disciplinaire.

L'on peut ajouter les articles 203 et 206. Le premier demande aux enseignants de respecter les règles d'éthiques, sans faire mention des éléments sus évoqués. Le second article propose des sanctions disciplinaires relatives au non-respect de l'article 203.

À propos des étudiants, le règlement intérieur prévoit deux articles complémentaires. Il s'agit des articles 215 et 216. Le premier d'entre eux liste entre autres les fautes dont peuvent être responsables les étudiants :

- la possession des sujets des épreuves d'examens,
- les injures aux enseignants ou au personnel administratif, technique, ouvrier et de service ;
- les préjudices causés aux personnels enseignants, administratifs, techniques, ouvriers et de service ;
- la détérioration volontaire des biens, meubles et immeubles de l'Université ;
- les violences physiques ;
- le harcèlement sexuel des autres étudiants ou du personnel ;
- la perturbation des cours ;
- les manifestations intempestives.

L'article 216, quant à lui présente les sanctions académiques qui peuvent être prononcées à l'encontre des étudiants s'étant rendu responsable de l'une ou plusieurs fautes listées dans l'article 215. Ces sanctions sont prononcées par le Conseil d'établissement siégeant en session disciplinaire. Le Conseil d'établissement a entre autres choix de prononcer : l'avertissement, la suspension du droit de fréquenter l'établissement où l'inscription est prise pour une durée de quinze à trente jours maximum et l'exclusion de l'Université.

Ces quelques articles constituent la quintessence du règlement intérieur sur les différentes formes de corruption qu'il reconnaît et les sanctions préconisées, proportionnellement aux actes posés au sein de l'université Marien Ngouabi.

2.2. Résultats des entretiens avec les enseignants et le personnel de la scolarité de l'ENS

Il ressort de nos entretiens avec le personnel les résultats suivants : 78% environ du personnel reconnaît l'existence de la corruption au sein de l'université Marien Ngouabi et à l'École Normale Supérieure (ENS) en particulier. Il définit la corruption comme « Un acte par lequel un individu exige, à des fins privées, une récompense quelconque à une personne pour offrir un service officiellement gratuit ou moins cher » ; « Un acte par lequel l'individu obtient un service moyennant quelque chose. Ce quelque chose obtenu ne doit pas être pour l'intérêt public » ; « Des avantages matériels, financiers ou autres non mérités qu'une personne offre à une autre pour satisfaire ses besoins » ; « C'est avoir

recours à des pratiques illégales pour atteindre un but » ; « Le fait d'obtenir un avantage en usant des mécanismes peu recommandables ».

Cependant, 39% environ du personnel déclarent avoir été approché par les étudiants à des fins de corruption. Il s'agit entre autres de l'échange « argent contre bonne note et sexe contre bonne note ». Ces éléments sont effectivement des manifestations de la corruption en milieu éducatif comme le souligne la CONAC (2010, p. 56), à travers sa liste de manifestations :

Monnayage des recrutements, promotions, affectations et nominations, surfacturation des titres de paiement, trafic de bourses, trafic d'influence, abus d'autorité et de fonction, pots de vin, détournement des biens de l'établissement (Paquets minimum), détournement des subventions, monnayage des notes, harcèlement sexuel, vente des épreuves, trafic d'influence, trafic de faux diplômes, falsification et réduction des âges.

De manière générale, les personnels interrogés affirment que la corruption en milieu universitaire se manifeste sous des formes variées selon qu'on est agent de l'université, étudiant, corrupteur ou corrompu (victime). Pour les agents de l'université il s'agit principalement de : offre d'argent ou de cadeaux en nature en échange de bonne note ; de validation de l'unité d'enseignement ou même du passage en classe supérieure ; selon le genre relation sexuelle contre bonne note... Et pour les étudiants suivant le genre ils ont cité : le harcèlement sexuel et verbal ; la vente des notes ou de la validation du semestre, la corruption financière des surveillants de salle lors des examens.

Il convient de noter que 38,88% du personnel (enseignant et non enseignant) reconnaît que certains de leurs collègues sont initiateurs de corruption notamment, le monnayage des notes pour une discipline et l'admission au semestre.

Pour ce qui est des mesures prises par la hiérarchie afin de mettre fin à cette pratique au sein de l'université, seuls 33,33% du personnel interviewés a une vague idée de ces mesures. Il s'agit entre autres de l'adoption du règlement intérieur, de la mise en place de la commission de traitement des notes (commission ETRE), de la rotation des surveillants après chaque épreuve d'examens, etc.

Il propose que soient divulgués les dispositions du règlement intérieur, l'application des mesures des textes juridiques existants, la suspension des auteurs de corruption, l'application des sanctions lourdes contre les corrupteurs et les corrompus, la conscientisation des enseignants, du personnel non enseignant et des étudiants, pour lutter contre la corruption.

Pour ce qui est des causes de la corruption en milieu universitaire, les personnels interrogés pensent que la pauvreté et la cupidité ; le manque de niveau des étudiants, le manque d'éthique et de déontologie de certains enseignants ; le non-paiement régulier des salaires et des heures diverses dues, le manque de rigueur dans l'application des textes existants et la concussion seraient à l'origine de la corruption à l'École normale Supérieure et dans d'autres établissements de l'Université Marien Ngouabi.

Pour le personnel enseignant et administratif, cette pratique ne peut qu'entraîner la baisse du niveau des étudiants ; la perte de la qualité de l'éducation ; l'affaiblissement de l'autorité (des enseignants et du personnel) ; la disparition du sens du travail bien fait ; la dévalorisation des diplômes de l'université Marien Ngouabi et le désintéressement à la rigueur. Les résultats obtenus suite aux entretiens avec le personnel de l'École Normale Supérieure de l'université Marien Ngouabi, traduisent bien la réalité telle qu'il la vit.

2.3. Résultats de l'enquête auprès des étudiants et étudiantes de l'ENS

Il ressort du dépouillement du questionnaire soumis aux étudiants que la corruption est saisie sous l'aspect économique. Ainsi, pour nos enquêtés la corruption « c'est le fait d'offrir de l'argent à une personne illégalement » ; « C'est l'action qui consiste à détourner une personne de son devoir pour lui demander de faire quelque chose contre sa volonté, moyennant un financement » ; « C'est l'action d'amadouer quelqu'un par rapport à ces moyens pour des fins personnelles ».

Quant à la présence de la corruption en milieu universitaire, 80,59% des étudiants (tous sexes confondus) pensent que la corruption est présente au sein de l'École normale Supérieure étant donné que 9,55% des étudiants interrogés affirment avoir été abordés par des enseignants qui demandaient de l'argent en échange d'une bonne note, contre 2,98% des étudiants qui ont admis avoir été initiateurs de corruption (argent contre la bonne note).

À la question de savoir quels sont les éléments de manifestation de la corruption ? Les étudiants ont cité « l'argent contre la note, sexe contre note, séduction des enseignants, harcèlement, tricherie aux évaluations, ethnicisation des notes ».

Pour ce qui concerne la corruption en milieu universitaire, outre les enseignants et les étudiants qui sont à la fois initiateurs et victimes, 16,41% des étudiants affirment que les agents de la scolarité sont aussi impliqués et 47,67% des étudiants accusent également les surveillants d'être des acteurs de la corruption, notamment lors des examens. Cependant, pour ce qui concerne le harcèlement sexuel, 3,65% des étudiantes interrogées disent avoir reçu des propositions « sexe contre note » de la part des enseignants et 21,95% de ces dernières ont déjà été courtisées par des enseignants.

Sur les causes à l'origine de la corruption à l'École Normale Supérieure, les étudiants ont énuméré la pauvreté, le manque de niveau des étudiants, le goût de la facilité, la cupidité, l'avidité, le refus d'échouer des étudiants, l'irrégularité des salaires des enseignants, la mauvaise correction des copies, le harcèlement des étudiantes, la mauvaise explication des cours par les enseignants.

Pour les étudiants, cette pratique a pour conséquence : la baisse du niveau de formation des apprenants, l'incompétence sur le terrain des enseignants, la mauvaise image de l'université, la destruction du système éducatif, la remise en question des diplômes délivrés par l'université en général...

Quant aux mesures préconisées par les étudiants afin d'éviter la corruption en milieu universitaire, ces derniers proposent de : lutter contre le marchandage des notes, prendre les enseignants pour surveiller les examens, punir les auteurs d'actes de corruption, appliquer le règlement intérieur de l'université et mettre en place une organisation anti-corruption, sensibiliser et informer toute la communauté universitaire sur les dangers de la corruption, ...

2.4. Discussion

Les différents entretiens ont fourni des résultats saisissants. Ces résultats portent sur le sens que les enseignants et les étudiants attribuent à la corruption, aux causes de son déploiement en milieu universitaire, de ses conséquences et des moyens de lutte contre cette pratique.

Il découle de l'analyse du règlement intérieur de l'université Marien Ngouabi que, seuls deux manifestations de la corruption sont prises en compte : le harcèlement et la divulgation des sujets des épreuves d'examens. Les autres formes de manifestation de la corruption étant ignorées, cela crée un vide juridique et donne libre cours à certains agents (enseignants et non-enseignants) et étudiants de l'université de poser des actes illégaux et immoraux. Le fait de n'avoir pas listé les autres formes de manifestation de la corruption énoncées dans nos hypothèses, laisse penser que celles-ci sont inexistantes au sein de l'université. Cependant, dans ce même halo institutionnel, en 2010, un séminaire de renforcement des capacités des enseignants de l'université Marien Ngouabi a été organisé par le syndicat des enseignants sur le thème : « éthique et gouvernance ». Cette activité fut réalisée suite à l'explosion de la corruption dans certains établissements de l'université Marien Ngouabi. Sur la teneur de ce séminaire, A. Moyikoua (2014, p. 18), alors Recteur de l'université fait observer : « Nous constatons de nouveaux risques et de nouvelles dérives dont les formateurs sont des acteurs actifs ». Pour sa part, P. N. G. Olamba (2014, p. 41-42) précise :

En effet, on constate actuellement à l'Université Marien Ngouabi des comportements sociaux déviants. Ceux-ci ont évidemment une répercussion négative sur la pratique pédagogique ; on peut citer la fraude, la corruption, le trafic d'influence, le monnayage des notes, la concussion, le népotisme, « le droit de cuissage » ou encore « les notes sexuellement transmissibles », la tribalisation de la vie universitaire, le harcèlement sexuel d'enseignants par les étudiantes, l'exhibition sexuelle des étudiantes à l'endroit des professeurs, etc.

De plus, il convient de souligner que l'article 202 du règlement intérieur qui porte sur la politique de prévention contre le harcèlement n'est pas respecté au sein de l'université, de même que les articles 209 et 217, lesquels s'adressent respectivement aux enseignants et aux étudiants. Il y est écrit :

Lors de leur recrutement, les enseignants permanents et non permanents signent deux copies du règlement intérieur de l'Université. Ils en reçoivent une. Par sa signature, l'enseignant reconnaît en avoir pris connaissance et prend l'engagement de s'y

conformer ... Lors de l'inscription, les étudiants doivent certifier par écrit avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Université Marien Ngouabi. Par cet acte, ils prennent l'engagement de s'y conformer.

Ces deux articles ne sont pas appliqués par la direction rectoriale étant donné qu'aucun des enseignants, et étudiants interrogés n'a reçu, ni lu le règlement intérieur. Certains ignorent même son existence.

Les données issues du terrain nous révèlent que la corruption est présente au sein de l'École Normale Supérieure de l'université Marien Ngouabi. Elle est pratiquée aussi bien par les étudiants que par les enseignants, qui sont tour à tour acteurs, victimes ou témoins. Cette pratique est perçue de diverses manières et varie très peu selon le statut des enquêtés. Pour ces derniers, la corruption revêt un caractère économique, un simple échange de service dont la plus grande manifestation est l'échange « note contre argent » ou, le cas échéant, le sexe. Pour ce qui est des causes de la corruption en milieu universitaire, elles sont d'ordre socioéconomique. Ce qui veut dire que pour les enseignants, outre les retards des salaires, la cupidité serait à l'origine de ce comportement déviant.

Quant aux étudiants, le refus de l'échec ou le désir d'obtention d'un diplôme à tout prix, les amène à poser ou à accepter des actes de corruption, le tout dans un climat d'impunité généralisée. Ces pratiques de corruption semblent s'enraciner et s'organiser dans certaines filières où les anciens passent le témoin aux nouveaux inscrits à l'établissement. Ce constat rejoint celui fait antérieurement par P. Temple et G. Petrov (2004, p. 103) qui ont observé en Russie et en Azerbaïdjan que :

Les étudiants de l'année précédente transmettent à la classe suivante des renseignements sur les tarifs en vigueur des pots-de-vin à verser pour réussir aux examens, ventilés par matière, note et enseignant. Les enseignants ne demandent pas ouvertement aux étudiants de leur verser des pots-de-vin, mais les étudiants savent qu'ils peuvent obtenir de bonnes notes, sans fournir de grands efforts, simplement en versant un pot-de-vin. Sans surprise, ceux qui avaient peu travaillé et souhaitaient être bien notés y recouraient.

Il convient de souligner que les principaux acteurs qui initient, subissent et assistent à cette pratique de corruption sont tous conscients des conséquences de cette pratique en milieu universitaire. Outre le mépris des auteurs de cette pratique, la principale conséquence évoquée par les enquêtés est la baisse du niveau de formation des étudiants et ses corollaires qui sont très bien résumés par la célèbre citation inscrite à la porte d'entrée de UNISA (University of South Africa) :

Détruire un pays ne nécessite pas l'utilisation de bombe atomique ou l'utilisation des milices à longue portée. Il suffit d'abaisser la qualité de l'éducation et de permettre la tricherie dans les examens par les étudiants. Les patients meurent aux mains de ces médecins. Les bâtiments s'effondrent aux mains de ces ingénieurs. L'argent est perdu aux mains de ces économistes et comptables. L'humanité meurt aux mains de ces savants religieux. La justice est perdue entre les mains de ces juges... L'effondrement de l'éducation est l'effondrement de la nation.

La pérennisation de la corruption en milieu universitaire et précisément à l'École Normale Supérieure représente un danger pour la société toute entière. « La dangerosité d'une telle situation est que l'école qui est censé être un lieu de socialisation vertueuse, devient plutôt un lieu de socialisation perverse » (Y. D. Ngassa Nya, 2016, p. 12). De ce fait, il devient vital de lutter contre ce fléau afin, d'améliorer la qualité de la formation qui est à la base du développement d'une nation. H. Nolwen (2006, p. 67) l'affirme en ces termes : « il est maintenant prouvé que le capital humain est un facteur-clef de la croissance économique et de nouvelles données indiquent qu'il est aussi associé à toute une série d'avantages non économiques comme l'amélioration de la santé et celle du bien-être ».

Les moyens de lutte énoncés précédemment par les enquêtés sont susceptibles de réduire l'ampleur de la corruption en milieu universitaire. Cependant, sans un changement de mentalité du personnel enseignant et non-enseignant à l'échelle institutionnelle, cette lutte ne peut être efficace. Comme cela est prôné par P. Temple et G. Petrov (2004, p. 93) avec la théorie du capital social qui stipule « qu'on ne parviendra pas à une diminution palpable de l'ampleur de la corruption par des moyens purement techniques ». Mettre fin à l'impunité telle qu'observée au sein de l'École normale Supérieure pourrait entraîner une nette amélioration de la situation actuelle.

Conclusion

En définitive, la corruption est bel et bien pratiquée à l'École Normale Supérieure de l'Université Marien Ngouabi si ce n'est dans tous ses établissements. Cependant, les manifestations de cette pratique varient selon le statut et le genre des initiateurs et des victimes. Les personnels tout comme les étudiants dénoncent cette pratique ; en même temps, ils la pratiquent en qualité d'initiateur ou de victime. L'expansion de cette pratique s'explique principalement par la cupidité des enseignants et le désir à tout prix des étudiants à ne reprendre la classe.

L'ensemble de nos enquêtés sont conscients des effets néfastes de cette pratique dans la société en général et sur l'image de l'université en particulier, laquelle produit des diplômés incompétents. Pour atténuer l'ampleur de cette pratique, les individus interrogés pensent qu'il est nécessaire de réduire l'impunité, de mettre en avant l'éthique professionnelle et l'application stricte du règlement intérieur. En somme, un changement de mentalité de toutes les personnes qui fréquentent l'École Normale Supérieure et l'université Marien Ngouabi en général est indispensable pour stopper net cet antivaleur. Toutefois, il est important de faire constater que l'université Marien Ngouabi n'est pas la seule structure éducative au monde touchée par le phénomène de la corruption évoqué dans cette étude.

Références bibliographiques

- Commission Nationale Anti-corruption (CONAC), 2010, *Stratégie nationale de lutte contre la corruption 2010-2015*, Yaoundé, CONAC.
- DJATENG Flaubert, 2012, *La corruption dans le secteur de l'éducation, pratiques et faits, mécanismes de lutte dans le secteur de l'éducation secondaire : le cas de la région de l'Ouest Cameroun*, Bafoussam, Zenü network Parents.
- HALLAK Jacques et POISSON Muriel, 2002, *Ethics and corruption in education*. Résultats de l'atelier d'experts tenu à l'IIPE. Paris, 28-29 novembre 2001. Programme d'observation de l'IIPE. Forum sur les politiques éducatives n° 15. Paris, IIPE-UNESCO.
- HALLAK Jacques et POISSON Muriel, 2009, *Écoles corrompues, universités corrompues : que faire ?* Paris, Édition UNESCO.

- MOYIKOUA Armand, 2014, « Allocution du Recteur de l'Université Marien Ngouabi », *Éthique et gouvernance*, Paris, L'Harmattan, p. 17-20.
- NGASSA NYA Yves Daniel, 2016, « La corruption en milieu scolaire au Cameroun : les opinions des élèves comme moyen de compréhension du phénomène », HAL, (22/01/2019), < <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01292240>>.
- NOLWEN, Henaff, 2006, « Éducation et développement. Regard critique sur l'apport de la recherche en économie », *Défis du développement en Afrique subsaharienne L'éducation en jeu*, Paris, Éditeur scientifique, p. 67-93.
- OLAMBA Paul Nicolas Gomes, 2014, « Les antivaleurs et la loi », *Éthique et gouvernance*, Paris, L'Harmattan, p. 41-60.
- TEMPLE Paul et PETROV Georgy, 2004, « La corruption dans l'enseignement supérieur : enseignements tirés de la situation dans des États de l'ex-Union Soviétique », *Éditions de l'OCDE*, n° 16, p. 93-111.
- TETCHIADA Sylvestre, 2004, *La corruption et la désaffectation des enseignants minent l'école*, Yaoundé, Inter Press Service news Agency (IPS).
- UMNG, 2014, *Règlement Intérieur de l'Université Marien Ngouabi*, Brazzaville, Université Marien Ngouabi.